



TOURNÉE DE FERMETURE DU LOCAL MUNICIPAL

LOCAL TECHNIQUE

Comprend le compteur, le sectionneur, le transformateur, chaufferie, station de pompage, salle décompresseur, génératrice, etc.

☐ Oui ☐ Non Aucun entreposage dans le local (chaises, boîtes, tables, etc.)

Panneaux électriques installés ailleurs que dans le local technique

☐ Oui ☐ Non Dégagement d'un mètre devant le panneau (3 pieds)

CUISINE (CUISINETTE)

☐ Oui ☐ Non Équipements électriques et de cuisson éteints et débranchés (cafetière, petit four, etc.)

☐ Oui ☐ Non Hotte de ventilation propre et exempte d'accumulation de graisse

APPAREILS DE CHAUFFAGE

☐ Oui ☐ Non Aucun entreposage devant ou sur le dessus des appareils de chauffage (plinthes, convectair, fournaise, etc.)

BÂTIMENT EN GÉNÉRAL

☐ Oui ☐ Non Aucun encombrement devant les portes de secours

VÉRIFICATIONS À NE PAS OUBLIER

☐ Oui ☐ Non Portes d'entrées et de sorties verrouillées

☐ Oui ☐ Non Robinets fermés

☐ Oui ☐ Non Lumières éteintes

☐ Oui ☐ Non Aucun mégot de cigarette dans les pots de fleurs

COMMENTAIRES À FORMULER AU RESPONSABLE DE LOCATION

SIGNATURE DU LOCATAIRE

Date:

(lettres moulées)

(signature)